

BOURBRIAC

Bulletin municipal d'information

N° 25

Décembre 1992



Les pompiers de Bourbriac devant la salle de la Vallée des Forges.

Éditorial

Une année vient de s'achever... Cet événement banal – car nous savons bien qu'un jour chasse toujours le précédent – peut être pour nous l'occasion de dresser un bilan de ce qui vient d'être réalisé; ce peut être aussi le moment de réfléchir aux perspectives d'avenir.

L'année 1992 aura marqué l'histoire de notre commune d'une réalisation importante : l'achèvement et l'inauguration de la salle de la Vallée des Forges. Le choix audacieux de son implantation et de sa conception est aujourd'hui justifié par le succès incontestable qu'elle remporte. On peut déjà mesurer son impact dans plusieurs domaines :

- *celui de la vie associative* : elle a permis aux associations de Bourbriac d'organiser dans d'excellentes conditions différentes manifestations et de résoudre les difficultés matérielles rencontrées dans le passé par les organisateurs ;
- *en matière de tourisme* : hébergement des fédérations régionales des Pays d'accueil et le siège du Pays d'accueil de l'Argoat; elle renforce le rôle de Bourbriac dans ce domaine et son image dans notre région ;
- *auprès des particuliers enfin* : de nombreux mariages ont pris ou vont prendre le chemin de la salle à la satisfaction des usagers de Bourbriac et d'ailleurs.

Pour 1993, des associations venues des quatre coins du canton et d'ailleurs ont déjà posé leurs réservations pour une salle communale... qui ne demande qu'à être cantonale !

Mais la construction de la salle n'a pas empêché d'autres projets de voir le jour : acquisition d'un véhicule pour le centre de secours, aménagement d'un foyer pour les anciens, rénovation de la cantine scolaire municipale, etc.

A la campagne, l'effort en faveur de notre réseau routier a été poursuivi à travers le goudronnage de 7,5 km. L'entretien courant, confié pour une grande part au syndicat intercommunal routier n'a pas été oublié : un budget de 300 000 F lui a été consacré.

La municipalité a donc tenu à bien répartir ses choix d'investissements tout en veillant strictement aux équilibres budgétaires. Cette année, les taux d'imposition des quatre taxes locales n'ont pas varié; en clair, les impôts ont été maintenus à un niveau égal à celui de 1991. C'est avec le même souci de rigueur que devront être définis les projets de l'année 1993.

Celle-ci devrait être l'année de l'intercommunalité. Bâtir une communauté de communes solidaires, c'est répondre aux inévitables changements qui nous attendent. Mise en commun des énergies et des moyens, concertation en matière d'équipements afin d'éviter de préjudiciables gaspillages, tels doivent être les objectifs recherchés.

Prévoir, c'est aussi prendre en compte une donnée incontournable : le vieillissement de notre région. A cet égard, l'extension de notre foyer - logements des personnes âgées, sa médicalisation qui doit apporter une réponse à la dépendance de nos anciens, est à l'étude.

La réponse n'appartient pas uniquement à la commune de Bourbriac, mais celle-ci fera tout ce qui est possible afin qu'une suite favorable soit donnée au projet.

Une année nouvelle est enfin le moment d'échanger des vœux et nous ne saurions manquer à cette tradition. En cette occasion, la municipalité de Bourbriac vous présente donc les siens et souhaite à toutes et à tous une excellente année 1993.

Le budget communal

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Denrées et fournitures 284 000	Ventes produits – services 118 000	Déficit d'invest. reporté 823 448,97	Excédent d'invest. reporté 1 268 737,56
Frais de personnel 1 925 248,11	Produits domaniaux 66 500	Frais d'études 85 000	Subventions 1 786 930
Impôts et taxes 23 500	Recouvrements et subventions 361 366	Remboursements d'emprunts 946 797,66	Autofinancement 2 724 765,07
Travaux et services extérieurs 1 141 000	Dot. globale de fonctionnement 3 359 523	Acquisition matériels 766 349,31	Amortissements 36 625,95
Participations et contingents 501 727	Contributions indirectes 239 105	Travaux bâtiments et génie civil 6 477 512,31	Dotations globales 1 019 290,55
Allocations – subventions 252 140	Contributions directes 4 035 976	Dépôts et cautionnements 6 000	Emprunts 2 204 000
Frais de gestion générale 305 900	Produits antérieurs 458 962,19		Aliénations biens et prélèv. div. 64 759,12
Frais financiers 1 435 116,06			
Dotation aux amortissements 36 625,95			
Charges antérieures 9 410			
Prélèv. pour dép. d'investis. 2 724 765,07			
Total équilibré à 8 639 342,19		Total équilibré à 9 105 108,25	

Contributions directes 1992

	Taux	Recette assurée
Taxe d'habitation	14,69	693 662
Foncier bâti	17,96	731 331
Foncier non bâti	78,27	856 274
Taxe professionnelle	16,32	667 563

État civil

NAISSANCES. – VINCENT Hervé, rue de Goas ar Mogn; STEUNOU Angie, Drézit vian; PUILLANDRE Gaël, Cosquer Danouët; LE JOUAN Stéphanie, Saint-Jude; SIMON Émilie, Kerliviou; BLAIS Alexandre René Claude, Logoray; GUYOMARD Mathilde Gabrielle Annaëlle, 19 place du Centre; LE ROUX Mathieu Didier, 61, rue de Goas ar Mogn; COCGUEN Marie Catherine, Pors an Pantier; LE BÉCHEC Damien Lucie Christian, Le Scoassel; ROPARS Kévin, Guerzanguérit; ROPARS Charlene Emmanuelle Rémy, Ty-Névez; GICQUEL Camille Paul Jacques, Crech Mezle; GUILLOUX Nolwenn Marie, Cosquer Lanniou; CHAOU Justine, Pen ar Vern; LE GUEN Nolwen, Prat Nay; RANNOU Jérémy Jérôme Christophe, Crec'h vian; PERSONNIC Nadège Marie Aude, Stanguenat.

MARIAGES. – LE NEINDRE Pierre-Yves et GUYOT Thérèse, 7, rue Goas ar Mogn; MASSON Yves et LE CARRER Yveline Marie-Louise, Penléguer; JOUNAY Loïc Constant, Saint-Brandan et LE NY Christine, Logoray; LESCAN Richard André Yvon, Loudéac et COATANTIEC Isabelle, Goas Levé; LEROY Xavier Pascal Paul, Plouagat,

et SIMON Murielle, route de Coat Liou; LEROY Franck Claude Roland, Plouagat et Simon CORINNE, route de Coat Liou; HAMON Stéphane Jean-Yves, Trébeurden et ORVAN Valérie Marie Lyne, Poulas Quélen; STEUNOU Loïc Kérias et MOEL Catherine Marie Monique, Tanouédou; RICHON Yvon Marie et LE MEN Françoise Marie Annick, Kermoal; KOROL Jean François Michel et DUCHATEAU Sonia, 4, rue Goas ar Mogn; LAGADEC Pascal et LORGUILLOUX Françoise Marie Monique, 4, rue du Tumulus.

Hors commune : KÉRAVIS Éric Marie Édouard, Rubertel et FÉJER Noëlle, Troguéry.

DÉCÈS. – LE GALL Yvonne Marie, vve ROPARS, 1, rue du Tumulus; MOREAU Adèle vve HAMON, 18, rue de Goas ar Mogn; LE GOFF Émile Marie, Kerjoly; CONNAN Marie Victorine vve LE ROUX, foyer-logements; LE MOAL Briac Yves Marie, Kerdonat; ALLAIN André Yves Marie, Gaillastec; COIC Arsène Marie, foyer-logements; LOZACH Eugénie, lotissement de la Villeneuve; LE PARC Yvonne vve LE DANVÉZET, Nonéou; MARQUER André, Kériot; LE FLOUR Jean François Marie, Nonéou; VINCENT Jean-Marie, 28,

rue des Menhirs; RIOU Jeanne Marie vve BOURDON, foyer-logements; DIRIDOLLOU Anne Joséphine vve LUCAS, foyer-logements; LE COUSTER Julien Marie, Cosquer Danouët; THORAVAL Marcel Marie, 21, rue du Télégraphe; HERVÉ Julien Marie, Nénéjou; GAUTIER Anne Marie vve CADOU DAL, foyer-logements; CONAN Thérèse épouse ANDRÉ, Goas Prenn; GOUCHE Francis, Kervoaic; MORCEL Germaine vve MARTIN, Parc Loge; GUILLOU Yves Marie, 29, rue du Télégraphe; LE COUSTER Marie Germaine vve MORELLEC, rue d'Avaugour; BERTRAND Léonel Clair, 9, rue de l'Armor; VALTEMANT France Louise Fernande, épouse GOVET, Penguélen; GUILLERM Arsène, 45, rue de Goas ar Mogn; BOUDON Raymond, 12, rue du Télégraphe; SIMON Joseph Marie, Kerlec; CHEVANCE Yves Jean François Marie, 42, rue de Goas ar Mogn; LE BLOND Théophile François Louis, Parco Rod; BERNARD Anne Marie vve LE GUEN, route de Coat Liou; LARMET Francis, Saint-Houarneau; LE GOFF Briac, 18, rue de l'Armor; BLANCHARD Marie Joséphine vve THOMAS, foyer-logements; RANNOU Aurélie Marie Joséphine vve GRIMAU LT, foyer-logements.

Les décisions du conseil municipal

■ Cantine municipale

- Deux personnes assurent, depuis le 1^{er} décembre 1991, la **surveillance** de celle-ci : Mme Jouan, Mme Le Coz.
- Les travaux d'**isolation acoustique** ont été confiés à l'entreprise Le Tallec de Pabu pour un montant de 19 122,80 F.
- L'entreprise J. Simon de Bourbriac a réalisé les **travaux d'électricité**. Coût : 6 190,92 F.
- Les **tarifs** au 1^{er} avril 1992 :
 - maternelle : 11,20F,
 - primaire : 12,70F,
 - adulte : 25,50F.

■ Village de Kéruliou

Ce projet comporte 18 lots.

- Il pourra être vendu 2 lots à une même personne.
 - Le prix du m² est fixé à 28,50 F HT.
- S'adresser à M^e Le Moal, notaire à Bourbriac.

■ Lotissement de Coat-Liou

Cinq lots sont restés invendus dans ce lotissement. Le conseil municipal propose de céder des lots en terrain à bâtir ou non, au prix de 15 F le m². S'adresser en mairie.

■ Commission chargée de la gestion de la salle de la Vallée des Forges

Rouxel Yves; Kéravis Daniel; Le Lepvrier René; Le Parc Marie-Thérèse; Le Yar Simone; Corbel Marie; Chevance Robert; Chevance Jean; Le Jan Gilbert; Cadoret Guy; Gautier Loïc; Hervé Jean-Luc; Diridollou Michel; Tanguy Claudine.

■ Collecte du verre

C'est la société vbs qui se charge de la collecte. La commune perçoit 70 F par tonne collectée sur son territoire. Pensez à déposer vos verres, place de la Gare.

■ Éclairage public

Voici les réalisations de cette année :

- village de Kéruliou : 67 240 F,
- l'église : 52 680 F,
- les abords de la salle de la Vallée des Forges : 109 850 F,
- extension rue Saint-Yves : 3700 F,
- parking école, projet SDE: 2500 F.

■ Tri, recyclage et élimination des déchets

Le Sictom étant dissous, le conseil municipal approuve la création du Smitred Ouest-Armor, ses statuts et le projet des pactes, et adhère à celui-ci. Monsieur le Maire et René Le Lepvrier seront les représentants de la commune au sein du Smitred.

■ Subventions exceptionnelles

- Association des maires du Vaucluse : 2 000 F.
- Pour les réfugiés yougoslaves : 2 000 F.

Nos pompiers

Le conseil municipal décide, avec l'accord des autres communes du secteur incendie, d'acquérir un véhicule Mercedes (160 110 F) et son aménagement par la Bemaex (135 053,37 F).



A propos des pompiers... et du 18

L'attention du public est attirée sur le fait que le n° 18, permettant l'alerte des sapeurs-pompiers, aboutit à différents Centres de transmission des alertes (CTA). L'efficacité des secours dépend beaucoup de la qualité des informations transmises, et, en particulier, de l'adresse, comprenant le nom de la commune où se situe le sinistre, un même nom de rue ou de lieu-dit pouvant exister dans des communes différentes.

■ Logements HLM

La commune s'est inscrite pour une opération de construction de logements HLM. Elle demande 10 logements : trois F4, quatre F3 et trois F2.

■ Extension du foyer-logements

La municipalité sollicite la prise en considération d'un projet d'extension portant sur 20 lits dont 4 en hébergement temporaire avec ouverture d'un secteur médicalisé de 16 lits. Elle demande l'inscription de la commune au prochain programme permettant d'engager des travaux de rénovation et d'agrandissement du foyer-logements (cuisine, réserve; salle à manger). Elle confie à l'office départemental HLM des Côtes-d'Armor la maîtrise de l'ouvrage et le pré-programme architectural avec plan de financement. C'est l'AER de Saint-Brieuc qui est chargé de l'étude des besoins en vue de cette extension (coût : 85 000 F).

■ Pays d'accueil de l'Argoat et fédération régionale des Pays d'accueil dans la salle de la Vallée des Forges

Le montant annuel du loyer s'élève à 10 000 F (2/3 pour la fédération départementale, 1/3 pour la fédération régionale).

■ Centre de découvertes sportives (CDS)

Reconduction de cette opération qui concerne les CE2, CM1 et CM2. 30 enfants la fréquentent tous les mercredis.

■ Centre aéré municipal

44 participants cette année. Directrice : Béatrice Baron; animateurs : Franck Le Gall, Isabelle Connan, Jean-Christophe Le Jolu.

■ Chenil service

Le conseil municipal décide d'adhérer au service de la fourrière animale à vocation départementale assuré par Chenil Service à compter du 1^{er} janvier 1993 (2,30 F HT/hab).

Opération Morgane : précisions importantes concernant la fin de l'opération

Les dossiers de demande d'aide devront impérativement être déposés à l'ADASEA avant le 31 décembre 1993 pour tout projet d'installation, d'investissement, de cession de terre, de boisement. Les travaux devront être achevés et les paiements intervenus avant le 31 décembre 1994.

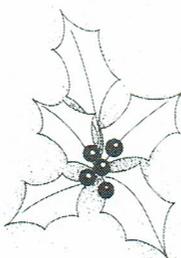
Permanence en mairie : 1^{er} mercredi de chaque mois de 14 h à 16 h.

■ Personnel communal

Attaché territorial : Jégou Louissete; *adjoint administratif principal* (mi-temps) : Diridollou Monique; *adjoint administratif* (mi-temps) : Le Boulc'h Brigitte; *agent administratif* : Botrel Marie-Thérèse; *agent technique principal* : Rivoalan Michel; *agent technique qualifié* : Pommelec Maurice; *agent technique* : Déréat Jean-Michel, Rongier Philippe; *agent d'entretien* : Omnès Patrick, Crom Thérèse, Bertrand Zénaïde, et, à 1/3 temps, Fontès Jacques; *agent spécialisé des écoles maternelles* : Rannou Christiane; *personnel horaire* : Le Coz Céline, Gicquel Marie-Paule, Larmet Martine, Jouan Éliane, Thoraval Marie-Noëlle, Gautier Éliane.

■ Installation d'un ascenseur au presbytère, rue du Télégraphe

Il s'agit d'un ascenseur pour huit personnes, installé par les établissements Soretex. L'entreprise Loïc Bourgès a effectué la maçonnerie. L'entreprise Guy Mordelet a installé l'électricité. Coût des travaux : 242 779,28 F TTC, dont la moitié prise en charge par la commune (bâtiment communal). S'ajoutent le remaniage de la toiture (20 944,76 F) et la mise en place de 2 fenêtres (8 117 F) et d'un volet (2 336,42 F).



■ Réhabilitation de la salle de la rue d'Argoat

Les anciens de Bourbriac n'avaient jusqu'à ce jour aucun local à eux. Pendant des années, ils ont été heureux de trouver refuge au foyer-logements. Mais ce n'était pas sans poser de problèmes. Désormais une salle totalement rénovée, très accueillante les attend rue d'Argoat, ce choix ayant été motivé par le sous-emploi du bâtiment, son emplacement central dans la cité et la présence tout à côté du foyer annexe. Coût des travaux : 281 121,26 F TTC.

Après le message des pompiers, celui des gendarmes...

- *Recrutement de sous-officiers de gendarmerie* : la gendarmerie offre 4 000 emplois chaque année pour des jeunes gens et jeunes filles volontaires et dynamiques, soucieux d'assumer des responsabilités. Renseignez-vous soit auprès de votre brigade, soit près du centre d'information et de recrutement de la gendarmerie : 13, rue Saint-Hélier, 35000 Rennes, tél. 99.65.02.22.
- *Service national dans la gendarmerie* : effectuer son service national dans la gendarmerie, pourquoi pas ? Renseignements : voir ci-dessus.

La salle de la Vallée des



Historique du projet

La municipalité avait inscrit comme l'une de ses priorités la construction d'une salle polyvalente. Avant le lancement de l'opération, une large consultation de la population avait eu lieu en juillet 1989. Il en ressortait qu'une majorité d'associations (18 sur 21) optait pour le site des Forges, confortant ainsi le choix de la majorité municipale. Dès lors, une longue réflexion s'engageait entre les élus et l'architecte, M. Jean-Yves Philippe. Le plan définitif était adopté au printemps de 1990.



Un an de travaux

En juillet 1991, l'entreprise Poher de Bourbriac qui avait obtenu au marché les terrassements et le gros-œuvre, prenait possession des lieux (photo 1). Les travaux vont durer exactement un an jusqu'au jour de l'inauguration, ce vendredi 17 juillet 1992 (photo 2). Cette superbe réalisation baptisée « salle de la Vallée des Forges » verra ce jour-là beaucoup de Briacins venus la découvrir et des personnalités qui ne tariront pas d'éloges sur elle. Retenons cette réflexion de M. Pierre-Yvon Trémel, vice-président du conseil général des Côtes-d'Armor qui présidait la journée : « L'équipement que nous inaugurons répond aux deux exigences que les élus briacins s'étaient



Salle et plan d'eau sont très complémentaires.

Forges : une réalité !

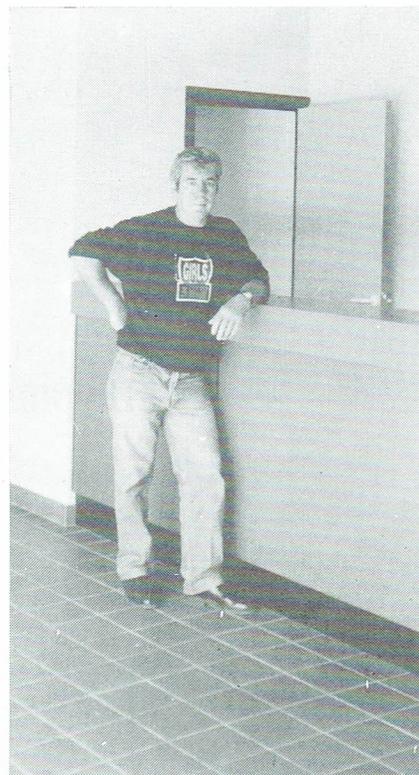
fixées. D'une part, la polyvalence car il répondra à des besoins très différents, et, d'autre part, une bonne intégration dans le site. »

Une salle très demandée

Inaugurée le 17 juillet, la salle n'allait pas tarder à entrer en fonction, d'abord pour les fêtes locales des 19 et 20 juillet (ce qui n'était évidemment pas un hasard), ensuite pendant tout le mois d'août (4 mariages plus le trentenaire de l'USB), plus exactement 15 manifestations jusqu'au 31 décembre 1992 (festou-noz, assemblées générale, arbres de Noël et bals, bien

sûr, avec un record absolu d'entrées au bal des donneurs de sang : 880 entrées payantes!). Et ce n'est qu'un début ! Voir en dernière page le calendrier d'utilisation pour 1993 (59 réservations à l'heure où nous mettons sous presse votre journal). Cet ensemble qui abrite, rappelons-le, les locaux des Pays d'accueil (Argoat 22 et délégation régionale) fait l'unanimité parmi les utilisateurs de Bourbriac (nombreux dans la semaine et le week-end) et d'ailleurs aussi puisque, en 1993, la salle verra des manifestations organisées par Kérien, Plésidy, Moustéru, Saint-Péver, Coadout, Guingamp, Lantic, Quemper-Guézennec, Paimpol et même Saint-Briec.

Le gardiennage de l'ensemble (salle + camping) a été confié à M. Jacques Fontès (photo 4).



Coût de la salle

1. Travaux salle (y compris travaux supplémentaires et logement de fonction).....	3 670 293,00
2. Travaux extérieurs (parkings, éclairage, aménagement paysager, assurances, mission contrôle de l'Apave, etc.)	759 238,25
3. Matériel (cuisine, mobilier).....	373 053,97
4. Honoraires architecte.....	304 438,60

5 107 023,82

Montant des subventions :

État.....	349 000,00
Région.....	579 000,00
Département.....	198 000,00
	1 126 000,00

TVA récupérée (15,682 %)	800 883,47
DGE (1991)	56 058,00
DGE (1992)	79 785,00

Total subv. + TVA + DGE **2 062 726,47**

Coût réel de la salle et de l'ensemble des équipements

5 107 023,82
- 2 062 726,47
= 3 044 297,35

Autres travaux

De plusieurs pierres un bon coup !

La DDE a procédé à une reprise de talutage au niveau de Kermarc et les déblais (quelque 10 000 m³!) ont été utilisés pour combler le pré qui sert aujourd'hui de parking à la salle de la Vallée des Forges (photos 1 et 2). Notons que le comblement n'a rien coûté à la commune !



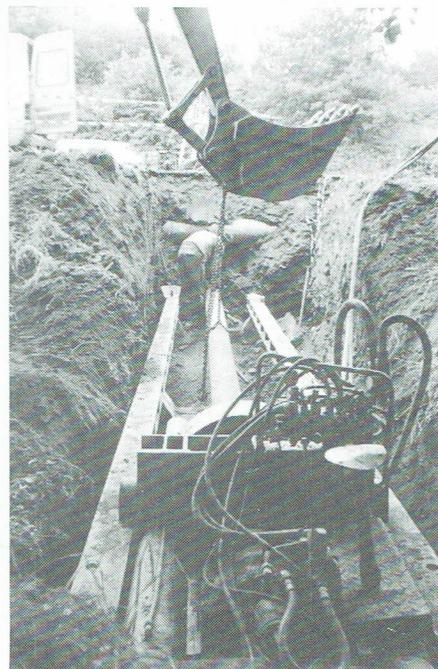
Travaux au village Keruliou

Début juillet, l'entreprise Héлары se rendait sur le site du village de Keruliou pour y percer les rues de desserte. Aujourd'hui, ces travaux ont été réceptionnés, permettant désormais la construction des maisons individuelles (4 lots vendus à ce jour). L'une d'elles est d'ailleurs sortie de terre. Rappelons le prix du m²: 28,50 F HT pour des lots allant de 970 à 2700 m² (photo 3).



Mise en place du réseau d'égoûts à la salle

On passe sous le CD8 sans toucher au bitume !



Salle des Anciens, rue d'Argoat

Dans le bulletin n° 22, l'association des « Cheveux d'Argent » faisait état du manque de salle pour ses activités. Nous avons promis d'y remédier. Aujourd'hui, c'est chose faite et elles étaient près de 100 personnes mardi 5 janvier pour inaugurer la salle d'Argoat, qui leur est exclusivement réservée. Des aménagements extérieurs viendront compléter cet équipement entièrement rénové qui a fait l'unanimité parmi nos Anciens. Nous leur souhaitons d'y passer du bon temps !



Travaux routiers

7,5 km ont été réalisés cette année par l'entreprise de TP Hélary. Ici le temps d'une photo, une équipe pose pour notre bulletin dans le secteur de Goas Levé, Coat-Kermoal, Toul Goué.

Le dérasement des accotements et le curage des fossés ont été effectués par le syndicat routier de Bourbriac.



Voici le détail des routes goudronnées : Kercadiou (565 m), Kervouézou (1 400 m), Restancornou (655 m), Hars-Kerlec (1 194 m), Danouët (1 804 m), Pénity (300 m), Logoray-Coat Kermoal (624 m), accès Coat-Kermoal (101 m), Accès Goas Levé (190 m), accès Crech Maël (193 m), Toul Goué (113 m), Pen ar Vern (90 m), chemin du Lézard (200 m), Keratret (30 m).

Renforcement du réseau électrique au Courjou

La pose du transformateur.



Dites-le avec des fleurs

La commune de Bourbriac possède en la personne de Jean-Michel Déreat et Philippe Roncier deux authentiques spécialistes des espaces verts.

Quel régal pour les yeux de savourer les couleurs de la place du Centre, l'agencement du square de l'église, les parterres et autres bacs disséminés un peu partout dans la cité. Sans oublier les espaces verts tels que le plan d'eau, les écoles ou encore le terrain des sports qui, de l'avis unanime des utilisateurs est un modèle du genre. Grâce aux conseils éclairés de MM. Calvez et Michel Tilly, la pelouse du stade est parfaite. Par des interventions hebdomadaires, Jean-Michel et Philippe s'emploient à la maintenir en l'état.

Ce que ne savent peut-être pas les Briacins, c'est que nos jardiniers font eux-mêmes la plupart des plants, que ce soit les annuelles ou les bisannuelles. Les premières sont semées fin mars, début-avril et repiquées en mai. Au total, ce sont quelque 15 000 plants d'œILLETS d'Inde, de sauges, de pétunias, etc. qui sont repotés en mai avant d'être mis en place dans les différents parterres de la cité.

Concernant les bisannuelles, telles que les pâquerettes, pensées ou autres primevères, ce sont 8 000 plants qui poussent dans la serre et qui feront plus tard la



joie des Briacins et des touristes de passage dans notre bourg.

Enfin, sachez que près de 500 plants de géranium sont bouturés chaque année en septembre, mis en jardinières en avril pour être sortis sur les murs, balcons et fenêtres au mois de mai.

Si l'on ajoute à cela les cascades de chrysanthèmes multicolores qui garnissent chaque année la façade de la mairie, on se dit qu'il y a là une formidable motivation qui se traduit par un réel effort de fleurissement un peu partout dans la commune.

Voici précisément le palmarès du concours communal des maisons et jardins fleuris pour 1992 :

*** Catégorie Maison avec petit jardin**

1. M. et Mme Rannou Jean, Kerlec;
M. et Mme Roué Dominique, Nonénoù.
2. M. et Mme Duro Joël, rue du Tumulus.
3. M. et Mme Rouillon Jean, Restigou.

*** Catégorie Maison avec grand jardin**

Prix d'honneur : M. et Mme Chevance René, Le Rohello.

1. M. et Mme André Francis, Croas Lan.
2. M. et Mme Lachater Joël, Goas Pren.
M. et Mme Lefèvre Marcel, Coat-Liou.
3. M. et Mme Cocquen Yvon, rue de l'Argoat.

*** Catégorie Maison avec très grand jardin et parc**

1. M. et Mme Gourgand Roger, Rest Vras.
2. Mme Hydrio Irma, Coat Men.
3. M. et Mme Guillou Jean-Yves, Goas Pren.

*** Façade**

1. M. et Mme Le Verre Yvon, rue d'Avaugour.
2. M. et Mme Lombardet Michel, rue de Goas ar Mogn.
Coatrieux Emmanuel, rue d'Avaugour.
3. M. et Mme Thoraval René, Le Scoassel.

*** Catégorie Ferme**

Prix d'honneur : M. et Mme Diridollou Pierre, Le Garnel.

1. M. et Mme Mahé Yvon, Le Garnel.
2. M. et Mme Coatrieux Roger, Le Bod.
3. M. et Mme Le Provost Arsène, La Villeneuve.



*** Catégorie Commerce**

Prix d'honneur : M. et Mme Diridollou François.

Prix d'encouragement, ex æquo :

- M. et Mme Le Souder François, lotissement Kergus.
- M. et Mme Mordelet Guy, rue du Télégraphe.
- M. et Mme Cadoret Guy, place du Centre.
- Le Totem, rue de l'Armor.
- La ferme-auberge « La Pierrade ».

*** Catégorie Établissements recevant du public**

Ex æquo :

- Mairie.
- Foyer-logements.
- École maternelle publique.
- École Saint-Briac.



Du côté des écoles

ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE

La bibliothèque centre de documentation

S'inscrivant dans le cadre du projet d'école, la création de cette bibliothèque vise à faire naître chez l'enfant, dès la petite section, l'envie et le plaisir de lire.

La bibliothèque devient un lieu de réponses et d'ouverture sur le monde extérieur, un centre de recherche de documentation où des habitudes de lecteur se créent, des relations d'échange et de communication se développent.

Souhaitons que ce projet, mis en œuvre grâce aux aides conjuguées commune, État, Amicale laïque, Association des parents d'élèves, contribue à redonner au livre la place qu'il mérite dans un monde où l'audio-visuel est omniprésent.



MATERNELLE DE L'ÉCOLE SAINT-BRIAC

Une journée avec les correspondants de Corlay

Une journée de rencontre a eu lieu à l'école Saint-Briac, entre les enfants des maternelles Saint-Joseph de Corlay et Saint-Briac, sous la responsabilité des maîtresses Maryline Chérel et Anne-Marie Gorski. On a échangé et partagé jeux et activités. On a pris le goûter ensemble. On a également pris rendez-vous pour se retrouver au Mardi gras, à Corlay.



*Les enfants
se retrouveront
à Corlay
pour le Mardi gras.*

Les effectifs scolaires en 1992-1993

École maternelle publique	71	École maternelle Saint-Briac	30
École primaire publique.....	116	École primaire Saint-Briac	60
Collège Jules-Ferry	163	Collège Saint-Antoine	100

Top à l'Ouest

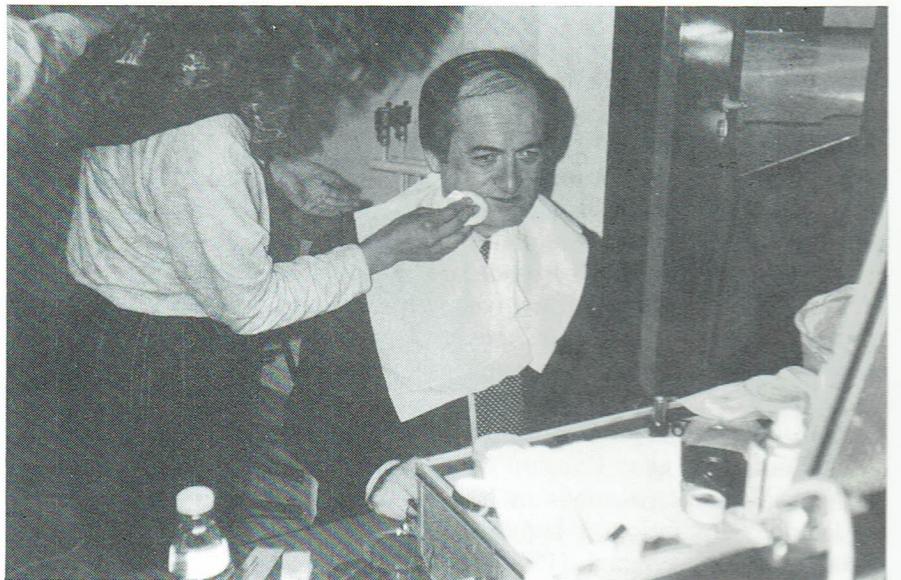
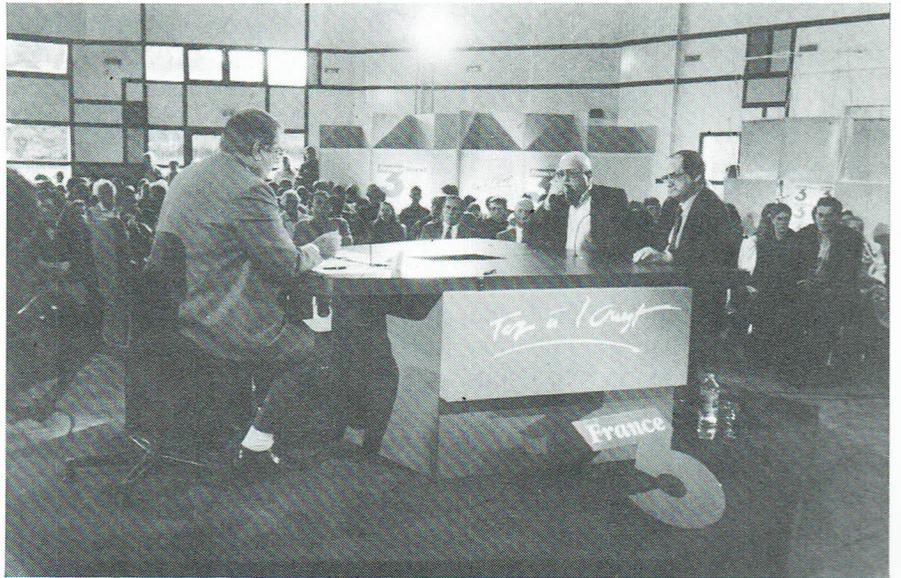
C'était
le 23 septembre
dans la salle
de la
Vallée des Forges

« **Q**uand le chef-lieu
de canton fait
mieux que la sous-
préfecture...

C'est, en effet, Bourbriac et sa splendide salle de l'étang des Forges qui a accueilli, mercredi après-midi, les caméras de « Top à l'Ouest », l'émission de France 3, consacrée à l'Argoat. Bourbriac et non Guingamp... ». C'est ce qu'écrivait en caractères gras Didier Gourin dans son article d'*Ouest-France* du 24 septembre. Excellent article traitant du sport avec le « grand témoin », M. Noël Le Graët, de l'économie du Centre Bretagne (agro-alimentaire, tourisme, etc., photo 1.)

Ce qu'il faut savoir, c'est que ce n'était pas une émission sur Bourbriac. N'ayant pas trouvé de salle à sa convenance à Guingamp, France 3, sur les conseils de Noël Le Graët, est venu frapper à notre porte. Nous avons, bien sûr accepté mais en demandant en contrepartie qu'une « carte postale » de Bourbriac et des environs apparaisse sur le film. C'est ce qui fut fait et très bien fait. Merci donc à France 3 et à M. Noël Le Graët, Briacin d'origine et de cœur (qui avait dû, avant l'émission, se soumettre à la rituel séance de maquillage, photo 2).

Avant que ne commence l'enregistrement de « Top à l'Ouest », le Centre culturel de Bourbriac, sous la responsabilité de Michel Diridolou avait ouvert la séance. Emmenés par leurs musiciens, danseurs et danseuses ont fait étalage de leur savoir-faire (photo 3). Notons la présence, dans le groupe, de nombreux enfants, notamment de petites filles. On peut dire que la relève est assurée et c'est tant mieux !



Échange Bretagne-Irlande

Vers un jumelage Bourbriac-Midleton

Historique du jumelage

L'idée d'un jumelage avec une ville d'Irlande est née dans les années 85 à l'initiative d'une association maintenant disparue : la NVB (Nouvelle vague briacine). Elle n'avait pu se concrétiser.

Elle est remise à l'ordre du jour en juin 1989 et l'association « Bourbriac échanges jumelages » (BEJ) voit le jour en mars 1990. Contact est pris avec la fédération Bretagne-Irlande qui nous met en relation avec la Joyce Country dans le Connemara; mais cette tentative n'aura aucune suite.

Il fallait donc se remettre au travail et cette fois, l'expérience aidant, de façon différente; en sollicitant à la fois notre association-mère et les amis que nous avons en Irlande. Méthode qui s'est avérée positive car dès la fin de l'année 1991, nous entrons en relation avec la ville de Midleton, près de Cork, par l'intermédiaire de son maire, Mrs. Kathleen Woulfe qui, avec l'accord de son conseil municipal, nous invite en Irlande. Invitation à laquelle nous répondons en mai 1992 où



quatre membres de l'association : Guy Cadoret, Stéphane Moël, Maurice Desmartin (collège Saint-Antoine) et Yves Rouxel (représentant le collège Jules-Ferry et la municipalité) sont accueillis à l'aéroport de Cork et conviés à une réception au *Community council* (mairie) de Midleton par Mrs. Woulfe, son conseil municipal et les professeurs de français des collèges. Les trois jours de notre visite sont menés tambour battant avec la visite de la région, des collèges, de la distillerie de Wiskey agrémentées de nombreuses rencontres avec les décideurs et la population locale (photo 1).

A partir de cet instant, nos amis irlandais vont très vite : création d'un comité de jumelage, décision de répondre à notre invitation au plus vite. Ce sera pour le printemps prochain : du 4 au 10 avril 1993 où cinquante six enfants, quatre professeurs (répartis dans les deux collèges) et six membres de leur comité de jumelage seront accueillis dans les familles. Le voyage en Irlande des Briacins est déjà programmé pour la fin septembre 1993.

Par la suite, tous les types d'échanges peuvent et doivent être envisagés afin que le maximum de Briacins puisse profiter des oppor-



BEJ : Composition du conseil d'administration

Président : Guy Cadoret; *vice-présidents* : Bertrand Bonniec et Michel Diridollou; *secrétaire* : Véronique Steunou; *secrétaire-adjoint* : Christian Meriaux; *trésorier* : Stéphane Moël; *trésorier-adjoint* : Dominique Roué; *membres* : Catherine Moël, Valérie Moël, Yvette Julou, Alfred Le Douche, François Diridollou, Marcel Derrien, Yves Rouxel, Émile Rabé, Pascal Pommelec, Simone Le Yar, Yan Guillaume, Maurice Desmartin, Valérie Crom, Brigitte Pommelec, Roger Le Berre, Yannick Botrel.

tunités offertes par ce futur mariage. L'ouverture aux autres communes du canton peut être envisagée dans la mesure où les communes de la paroisse de Middleton le souhaitent. Le BEJ travaille dans cette optique.

Pourquoi l'Irlande ?

Ce pays celtique avec lequel nous sommes cousins (les Irlandais descendent de la branche gaélique, comme les Écossais et les Manx [île de Man], alors que les Bretons descendent de la branche brittonique comme les Gallois et les Corniques [Cornouailles]) à qui nous devons les origines de notre cité : Saint-Briac était un moine venu d'Irlande.

Activités du BEJ

Le BEJ a eu l'occasion depuis sa création d'organiser un certain nombre de manifestations :

- voyage à Jersey ;
- marché irlandais du mardi 11 août 1992 (photo 2) ;
- soirées irlandaises dont celle du mois d'août dernier, qui fut un véritable succès avec plus de 700 fans d'ambiance irlandaise. Retenez vos dates pour 1993, car **Magic Eire** revient les 9 et 10 août 1993 ;
- cours d'anglais gratuits rassemblant depuis trois ans chaque semaine plus de cinquante élèves, sur trois niveaux :
 - le mardi : niveaux débutants et collège,
 - le vendredi : niveau supérieur.

Bourbriac échanges jumelages tient à remercier la municipalité et les collègues pour toute l'aide apportée depuis la création de l'association.

*Guy Cadoret,
président du BEJ*

La fédération régionale Bretagne-Irlande est composée des cinq fédérations départementales bretonnes ; elle est présidée par Polig Montjaret, originaire de Guingamp. Cette organisation est un lien indispensable entre tous les comités de jumelages bretons en relation avec l'Irlande. Notre comité est représenté par son président qui tient le rôle de trésorier au sein de la fédération des Côtes-d'Armor.

Échos de nos pardons

Traditionnellement, le pardon de Bodfo marque la fin de la saison estivale des comités de quartier à Bourbriac. A l'instar des autres années, le cru 1992 a connu lui aussi une grande affluence, que ce soit à l'office dans la magnifique petite chapelle, que ce

soit pour la fête profane des samedi et dimanche. L'équipe dirigeante avait tout lieu d'être satisfaite. Elle est composée de Jean Philippe (président), Jean-Jacques Le Bloas (secrétaire), Daniel Kéavis (secrétaire-adjoint), Yves Le Moal (trésorier), Patrick Stéphan (trésorier-adjoint) et Robert Jan (vice-président), ces deux derniers absents sur la photo ci-dessous).

Le samedi, on dénombrait cinquante huit doublettes (vainqueurs Pastol et Gallou, de Grâces) et le dimanche quatre-vingt-cinq doublettes (vainqueurs Olivier et Bianco, de Ploumagoar). La bourriche était gagnée par Jean Savéan, de Coadout, les jeux d'enfants animés par Marie-Cécile Philippe étaient remportés par Franck Coatrieux devant Nicolas Philippe, Erwan Coatrieux et Stéphane Mahé. Quant au concours de plaçage (photo ci-contre) organisé par Joël Lachater, il voyait la victoire de Yves-Marie Trémintin.



Calendrier de réservation de la salle de la Vallée des Forges

JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN	
1 V		1 L		1 L		1 J		1 S	CONGRES	1 M	
2 S		2 M		2 M		2 V		2 D		2 M	
3 D		3 M		3 M		3 S	FEST-NOZ	3 L		3 J	
4 L		4 J		4 J		4 D		4 M		4 V	
5 M		5 V		5 V		5 L		5 M		5 S	
6 M		6 S		6 S	ASS. GÉNÉR.	6 M		6 J		6 D	
7 J		7 D		7 D		7 M	SPECTACLE	7 V		7 L	
8 V		8 L		8 L		8 J		8 S	MARIAGE	8 M	
9 S		9 M		9 M		9 V		9 D		9 M	
10 D	FEST-NOZ	10 M		10 M		10 S		10 L		10 J	
11 L		11 J		11 J		11 D	MARIAGE	11 M		11 V	
12 M		12 V		12 V		12 L		12 M		12 S	MARIAGE
13 M		13 S	FEST-NOZ	13 S		13 M		13 J	REPAS	13 D	
14 J		14 D		14 D	BAL	14 M		14 V		14 L	
15 V		15 L		15 L		15 J		15 S		15 M	
16 S		16 M		16 M		16 V		16 D		16 M	
17 D	MARIAGE	17 M		17 M		17 S	SPECTACLE	17 L		17 J	
18 L		18 J		18 J		18 D		18 M		18 V	
19 M		19 V		19 V	ASS. GÉNÉR.	19 L		19 M		19 S	
20 M		20 S		20 S		20 M		20 J		20 D	BAL
21 J		21 D	BAL	21 D	BAL	21 M		21 V	MARIAGE	21 L	
22 V		22 L		22 L		22 J	BAL	22 S		22 M	
23 S	REPAS	23 M		23 M		23 V		23 D		23 M	
24 D	BAL	24 M		24 M		24 S	BAL	24 L		24 J	
25 L		25 J		25 J	BAL	25 D	BAL	25 M		25 V	
26 M		26 V		26 V		26 L		26 M		26 S	MARIAGE
27 M	AG + REPAS	27 S		27 S	SPECTACLE	27 M		27 J		27 D	
28 J		28 D		28 D	THÉÂTRE	28 M		28 V	MARIAGE	28 L	
29 V				29 L		29 J		29 S		29 M	
30 S	SPECTACLE			30 M		30 V		30 D		30 M	
31 D	BAL			31 M				31 L			

JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE	
1 J		1 D		1 M		1 V		1 L		1 M	
2 V		2 L		2 J		2 S	FEST-NOZ	2 M		2 J	
3 S	MARIAGE	3 M		3 V		3 D		3 M		3 V	
4 D		4 M		4 S	MARIAGE	4 L		4 J		4 S	
5 L		5 J		5 D		5 M		5 V		5 D	
6 M		6 V		6 L		6 M		6 S		6 L	
7 M		7 S	MARIAGE	7 M		7 J		7 D		7 M	
8 J		8 D	REPAS	8 M		8 V		8 L		8 M	
9 V	MARIAGE	9 L	SOIRÉES	9 J		9 S		9 M		9 J	
10 S		10 M	JUMELAGE	10 V		10 D		10 M		10 V	
11 D	MARIAGE	11 M		11 S		11 L		11 J		11 S	
12 L		12 J		12 D		12 M		12 V		12 D	
13 M		13 V		13 L		13 M		13 S		13 L	
14 M		14 S	MARIAGE	14 M		14 J		14 D		14 M	
15 J		15 D		15 M		15 V		15 L		15 M	
16 V		16 L		16 J		16 S		16 M		16 J	
17 S		17 M		17 V		17 D		17 M		17 V	ARBRE NOEL
18 D	PARDON VOURC'H	18 M		18 S		18 L		18 J		18 S	ARBRE NOEL
19 L		19 J		19 D	BAL	19 M		19 V		19 D	
20 M		20 V		20 L		20 M		20 S		20 L	
21 M		21 S	LES 48 H DE L'USB	21 M		21 J		21 D	BAL	21 M	
22 J		22 D		22 M		22 V		22 L		22 M	
23 V		23 L		23 J		23 S	SOIRÉE IRL.	23 M		23 J	
24 S		24 M		24 V		24 D		24 M		24 V	
25 D		25 M		25 S		25 L		25 J		25 S	
26 L		26 J		26 D		26 M		26 V		26 D	
27 M		27 V		27 L		27 M		27 S		27 L	
28 M		28 S	MARIAGE	28 M		28 J		28 D	BAL	28 M	
29 J		29 D	BAL	29 M		29 V		29 L		29 M	
30 V		30 L		30 J		30 S		30 M		30 J	
31 S	MARIAGE	31 M				31 D				31 V	

Tarifs de location pour 1993

	Séance culturelle (entrées payantes)	Bal, Fest-deiz fest-noz	1 repas avec cuisine	2 repas avec cuisine	1 week-end avec cuisine	Grande salle sans cuisine (AG, congrès, etc.)	Grande salle sans cuisine (pour buffet)	Petite salle (pour réunion)	Petite salle sans cuisine (pour buffet)
Commune	600	1200	1600	2000	2500	1000	1200	gratuit	400
Hors commune	1000	1800	2000	2500	2800	1200	1300	300	600